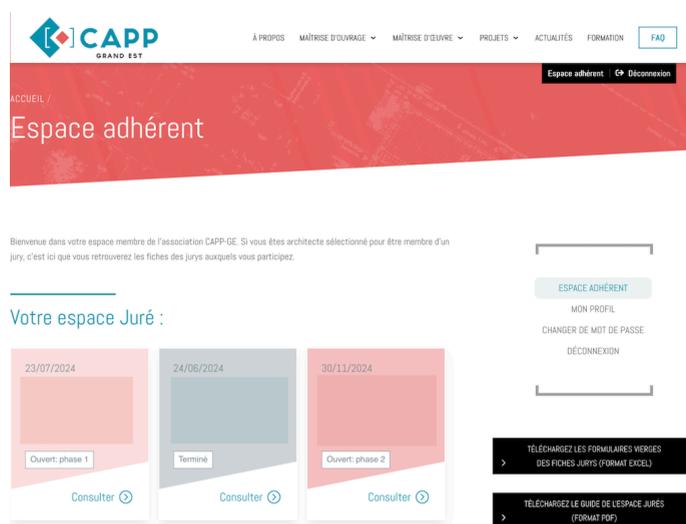


Lettre d'information n°12 - Juillet 2024

Inauguration de l'Espace Jurés

Si vous suivez CAPP depuis quelques temps, vous avez très probablement déjà entendu parler de notre projet d'Espace Jurés : depuis plusieurs mois, nous avons travaillé à développer une **sous-partie de notre site**, destinée aux jurés de concours, qui permet de **prendre des notes** et de **vérifier la conformité du déroulement d'un jury** pendant les sessions. Avec ce nouvel outil, les données sont transmises automatiquement à CAPP pour **alimenter l'Observatoire de la Commande Publique et Privée dans le Grand Est**.



vue d'un Espace Jurés

Nous vous l'annonçons dans la dernière lettre d'information CAPP : **cet espace est désormais opérationnel !**

Vous pouvez vous **connecter à votre espace** en cliquant sur ce bouton :

[vers votre Espace Jurés](#)

A qui s'adresse cet espace ?

L'Espace Jurés est destiné, comme son nom l'indique, **aux architectes inscrits sur la liste des jurés de CAPP**. Lorsqu'un juré est proposé par CAPP à une maîtrise d'ouvrage, il a accès à une **Fiche Jury qui centralise les informations disponibles** : description du jury, pièces transmises par le MOA, et formulaires propres à chaque phase permettant une prise de note simplifiée et un archivage direct des informations.

Si vous n'êtes pas encore Juré CAPP, vous pouvez nous en **faire la demande** en remplissant un simple formulaire - nous vous créerons un compte et vous deviendrez alors Juré stagiaire, le temps de vous familiariser avec la procédure.

demander à être juré

Comment se connecter ?

- **Votre identifiant** est sous la forme **PrenomNOM**, sans tirets ni accents.
- **Votre mot de passe** est encrypté, nous y avons pas accès - mais vous pouvez le réinitialiser sur la page de connexion en cliquant sur « **mot de passe oublié** »

Voilà pour les grandes lignes ; pour plus d'informations, CAPP vous a préparé un **petit guide plus détaillé**, qui comporte aussi les réponses aux questions fréquemment posées, que vous pouvez télécharger ici :

CAPP Grand Est accompagne les jurés en créant un Espace qui leur est réservé sur le site internet de l'association. Une rencontre entre jurés de concours a eu lieu le 4 juin dernier, pendant laquelle cet outil vous a été présenté.

Le présent document fait office de pense-bête, et répond aux questions fréquemment posées sur cet Espace.

Vous êtes maître d'ouvrage, vous souhaitez bénéficier de conseils sur la procédure à mettre en place pour votre commande, assurer la visibilité de votre annonce auprès des architectes, faire appel à un juré ?

Vous êtes maître d'œuvre et vous souhaitez avoir des avis sur une procédure qui vous interroge ?

Contactez CAPP Grand Est :
courriel - contact@capp-ge.org
site internet - <https://capp-ge.org>
téléphone - 03 83 17 17 21

TÉLÉCHARGER LE GUIDE

Bien sûr, cet Espace peut évoluer en fonction de vos retours - **n'hésitez pas à nous transmettre vos remarques, questions ou suggestions !**

Point de focus sur : les Saisines



Lorsqu'un maître d'œuvre se pose des questions sur la conformité d'une consultation, il peut **soumettre ses interrogations à CAPP**. S'il y a effectivement une irrégularité, CAPP contacte le Maître d'Ouvrage pour **lui signaler l'erreur**, lui explique comment **améliorer ses consultations** et éventuellement l'encourage à **reprendre la procédure**.

Depuis le début de l'année 2024, CAPP a déjà reçu et traité **17 demandes de saisines**. Parmi les plus récentes, celle concernant la **construction de deux brigades de gendarmerie en Moselle** a fait l'objet d'un échange constructif avec le Maître d'Ouvrage Moselis, et a abouti à **l'annulation de la procédure litigieuse**, suivie de la **relance d'une nouvelle consultation** conforme aux textes en vigueur. CAPP se félicite d'avoir été entendue !

Curieux.se d'en apprendre plus ? Nous vous avons préparé un **article plus détaillé** sur notre site, à propos des saisines en général et de celle-ci en particulier :

[vers l'article sur notre site](#)

Le groupe de Travail Saisine de CAPP est composé de bénévoles. Si vous avez **une bonne connaissance du Code de la Commande Publique** ainsi qu'**une fibre pédagogique**, et que **partager votre expérience** vous intéresse, n'hésitez pas à **prendre contact avec nous** pour intégrer notre groupe de travail !

Et si vous avez des **doutes ou des questions concernant une consultation**, vous pouvez nous les transmettre ici :

[Demander un avis sur une consultation](#)

Pour nous contacter

Par mail

Mélanie Zenetti, communication@capp-ge.org

Marie-Christine Agostini, contact@capp-ge.org

Lors d'un bureau ouvert de l'association (ZOOM)

Mardi 20 août à 17h00

Mardi 3 septembre à 17h00

Ou sur notre site internet

[Demander un avis sur une consultation](#)

[Demander à être juré de concours](#)

[Accéder aux outils juridiques](#)

[Adhérer](#)



CAPP-GE

5 rue Hannong, 67000, STRASBOURG

This email was sent to {{contact.EMAIL}}

You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

[Se désinscrire](#)

